



Bruxelles, le 21 mars 2022  
(OR. en)

7416/22

COAFR 81  
COHOM 27  
COHAFA 34  
COTER 80  
POLMAR 27  
ECO 23  
CLIMA 122  
ENV 254

## RÉSULTATS DES TRAVAUX

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: délégations  
Objet: Cameroun  
- Conclusions du Conseil (21 mars 2022)

---

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur le Cameroun, approuvées par le Conseil lors de sa 3859<sup>e</sup> session, tenue le 21 mars 2022.

### **Conclusions du Conseil sur le Cameroun**

1. Le Cameroun et l'UE sont des partenaires de longue date qui ont un intérêt commun à renforcer encore leur coopération. L'UE accorde une grande importance à son partenariat avec le Cameroun et réaffirme qu'elle est prête à intensifier ses relations avec le gouvernement, les autorités locales et la société civile dans tous les domaines d'intérêt commun.
2. L'UE encourage le gouvernement du Cameroun à assurer un environnement politique pacifique et pleinement inclusif, dans lequel l'opposition et la société civile, y compris les femmes et les jeunes, puissent participer librement et effectivement de manière à promouvoir le dialogue, une participation politique plus large, la gouvernance démocratique et l'État de droit.
3. L'UE salue les engagements pris par le gouvernement camerounais en vue de renforcer la gouvernance locale, notamment en octroyant un statut spécial aux régions du nord-ouest et du sud-ouest, dans le prolongement du Grand dialogue national de 2019. L'UE appelle à la mise en œuvre rapide et effective de ces engagements, dans le cadre du processus de décentralisation en cours. L'UE propose une assistance renouvelée à cet égard, dans un esprit de partenariat et dans le respect de l'intégrité territoriale du pays.
4. L'UE demeure extrêmement préoccupée par la crise qui sévit actuellement dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest et condamne avec la plus grande fermeté les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits ainsi que les violations des principes humanitaires, insistant sur la nécessité de voir leurs auteurs rendre des comptes. L'UE condamne les violences perpétrées à l'encontre de civils, en particulier les violences sexuelles et sexistes, les enlèvements ainsi que les attaques systématiques ciblant des écoles, qui empêchent l'accès à l'éducation.

5. L'UE demande l'arrêt immédiat des violences, le respect des droits de l'homme et des principes humanitaires, un accès humanitaire sans entrave et un environnement sûr pour le travail humanitaire. L'UE appelle de ses vœux des mesures de confiance efficaces et l'ouverture d'un dialogue constructif entre toutes les parties afin de mettre un terme à la spirale de violence et de trouver une solution à long terme à la crise. Le rôle joué par la diaspora pourrait être essentiel à cet égard. Il n'y a pas de solution militaire à la crise, et la poursuite des violences continuera d'alimenter la polarisation et exacerbera encore l'urgence humanitaire.
  
6. L'UE réaffirme qu'elle est prête à soutenir plus activement toute initiative de médiation constructive, susceptible d'aboutir à un règlement pacifique et à long terme, y compris le processus mené par la Suisse. La reprise et le renforcement progressif des services de base, notamment l'éducation et l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, seront essentiels pour rétablir la confiance, stabiliser les régions et stimuler la croissance économique. L'UE appelle à une participation effective et sur un pied d'égalité des femmes aux processus de médiation et de paix et de sécurité. L'UE est prête à accompagner la reconstruction des régions les plus touchées par les violences, dans le cadre d'un processus de réconciliation et de consolidation de la paix pleinement inclusif dont les préalables indispensables sont l'arrêt immédiat des hostilités et l'instauration d'un véritable dialogue entre les parties.
  
7. L'UE condamne avec la plus grande fermeté les actions terroristes perpétrées dans l'Extrême-Nord par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), qui constituent de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'UE réaffirme sa solidarité avec le Cameroun dans ce combat. L'UE prend acte des efforts déployés par le Cameroun pour lutter contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad et salue le rôle actif que joue le pays au sein de la Force multinationale mixte (FMM). L'UE est vivement préoccupée par la récente flambée de violences intercommunautaires et d'assassinats dans l'Extrême-Nord. L'UE exhorte le gouvernement camerounais et tous les acteurs concernés à œuvrer à l'apaisement de ces tensions et à permettre le retour en toute sécurité des déplacés internes et des réfugiés. Elle est prête, conjointement avec ses partenaires internationaux, à continuer de soutenir les efforts accomplis en ce sens.

8. L'UE reconnaît la contribution essentielle que le Cameroun apporte à la stabilité régionale, les efforts qu'il déploie pour assurer la sécurité à ses frontières ainsi que le rôle qu'il joue pour veiller à la sûreté maritime dans le golfe de Guinée. L'UE est déterminée à continuer de collaborer avec le Cameroun dans le cadre de l'architecture de Yaoundé et par l'intermédiaire des présences maritimes coordonnées (PMC) dans le golfe de Guinée.
9. Compte tenu des engagements qu'a pris le Cameroun à l'égard du Fonds monétaire international au titre du mécanisme élargi de crédit, l'UE encourage le Cameroun à mener des réformes structurelles financières et économiques afin d'améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques et l'environnement général des entreprises, et de renforcer sa lutte contre la corruption.
10. L'UE note avec inquiétude à quel point le changement climatique contribue à la rareté de l'eau, à l'insécurité alimentaire et à la concurrence pour les ressources dans le pays, ce qui accroît les niveaux d'instabilité. L'UE se félicite que le Cameroun se soit engagé à renforcer les approches régionales en matière de conservation et est prête à accompagner le pays dans l'intensification de son action visant à améliorer la gestion des ressources naturelles et la résilience face au changement climatique, ainsi qu'à relever d'autres défis environnementaux majeurs tels que la déforestation et la perte de biodiversité, notamment dans le bassin du Congo.
11. L'UE continuera d'appuyer les efforts déployés par le Cameroun et les Camerounais pour construire un pays stable et prospère pour tous, où les principes démocratiques et les droits de l'homme sont pleinement respectés.

---